



Procès verbal du conseil d'administration Du 29 juin 2021

Présents : Julie ABEL, Frédéric ARNAUD, Flore ATTYASSE, Madhia BENHAMLA, Samuel IDMONT, Thierry GOUPIL, Valérie KUYTEN, David PAUSE, Daniel SAVIGNY

Absents :

Procuration de Dominique DERVILLIER à Madhia BENHAMLA

Procuration de Marc BERTSCH à Thierry GOUPIL

Procuration de Guilène FAUBOURG à Frédéric ARNAUD

Procuration de Flore ATTYASSE à Samuel IDMONT

Ordre du jour :

- Approbation des deux derniers PV de CA
- Point d'étape pour le lancement du CAF et suivi

Un problème de divulgation du compte-rendu du CA du 31 mai 2021 après correction et relecture mais avant transformation en PV et approbation du Comité directeur a été évoqué.

Suite à la lecture des PV, Frédéric ARNAUD demande le retour concernant le nageur qui a nagé alors qu'il n'était pas sur la liste. C'est une question de confiance. Une lettre a été envoyée par la Ligue : problème iniquité soulevée pour les nageurs. David P. répond : "le club a pris la responsabilité ; c'est le président de l'ASEC" donc Laurent BORDIER

De plus, en tant que juge arbitre, il soulève plusieurs problèmes : les parents sur la plage qui font des vidéos, des photos, qui sifflent...

Ligue de Natation de la Réunion

Maison Régionale des Sports – 20 route Philibert Tsiranana, 97490 Ste Clotilde

Tel : 02.62.41.20.78 – Mail : c-r-n@orange.fr

<http://lareunion.ffnatation.fr/>

A ce jour, sur les 12 nageurs, il y a 6 nageurs qui intègrent le CAF après la réunion du 17 juin 2021 avec les parents. En réalité, il n'y a que 4 nageurs car 2 ne sont pas éligibles.

Franck S n'a pas été invité ce soir, ce que les membres du comité déplore.

Si nous partons sur deux entraîneurs au CAF, le budget serait divisé en deux : on divise les 20000€? Ce serait une solution pour fédérer? Julie A. propose de voir l'entraîneur du CAF, Benoit, pour qu'il expose ses projets, son organisation.

La convention avec le collège de Plateau Caillou devra être signée par le président de la Ligue.

Daniel S. précise que "L'émulation fonctionne lorsque c'est un groupe".

Et rappelle l'article 5 du statut serait à lire : c'est le comité directeur qui devrait prendre les décisions.

Lors de la réunion du 17 juin avec les parents des nageurs pouvant intégrer le CAF et Franck Schott, ce dernier a décidé de proposer aux parents la mise en place d'un CAF avec deux entraîneurs sous sa supervision. Il a indiqué qu'il ferait cette proposition à la ligue

Le président demande un vote du CA pour trancher entre un CAF avec deux entraîneurs et un CAF avec un seul entraîneur. Le débat est alors houleux car, d'une part, le vote n'était pas à l'ordre du jour. D'autre part, le problème pour certains membres du comité directeur n'est pas un ou deux entraîneurs mais la pérennisation et la fédération à ce CAF. Le vote se fait tout de même.

Qui est pour le CAF avec un entraîneur : 7 voix favorables

2 voix s'abstiennent

Contre : ?

Ligue de Natation de la Réunion

Maison Régionale des Sports – 20 route Philibert Tsiranana, 97490 Ste Clotilde

Tel : 02.62.41.20.78 – Mail : c-r-n@orange.fr

<http://lareunion.ffnatation.fr/>

Pour le CAF avec deux entraîneurs : 3 voix favorables
2 voix s'abstiennent
7 voix défavorables

Frédéric A. propose d'attendre et apaiser le système avec un club support.

Questions diverses :

Embauche d'une secrétaire le 1er juillet 2021 : Cindy GRONDIN, entretien fait par D. PAUSE subventionnée par la Dragès à hauteur de 12000€.

Le contrat va être signé par le président.

Julie A. a voulu avoir un compte-rendu de la réunion du président de la Ligue à la Fédération.

Puis, le président enchaîne sur le compte-rendu de la réunion de l'agence immobilière, Cythia. Une nouvelle réunion aura lieu et F. ARNAUD se propose d'y aller le 13 juillet 2021.

Clôture de la réunion à 20H31
Valérie KUYTEN, secrétaire de séance